



TNDA AVOCATS

PP *TNDA est un cabinet spécialisé en droit du travail, droit de la sécurité sociale et droit pénal.*



## Travail temporaire et absence de délai de carence : pas de requalification en CDI ?

Saviez-vous que le non-respect du délai de carence lors de la succession des missions pour un travailleur temporaire n'entraîne pas la requalification de son contrat en CDI auprès de l'entreprise utilisatrice ?

COMPRENDRE LE DÉLAI DE CARENCE

Dans le monde du travail temporaire, le délai de carence est une période pendant laquelle un travailleur ne peut être réembauché pour une nouvelle mission après la fin d'un contrat. Cependant, même si ce délai n'est pas respecté, cela ne conduit pas à une requalification du contrat en CDI. Par exemple, si un intérimaire enchaîne les missions dans une même entreprise sans respecter le délai de carence, son contrat ne sera pas pour autant requalifié en CDI avec cette entreprise.

## LIMITES DE LA REQUALIFICATION D'UN CONTRAT DE MISSION

Selon les articles L. 1251-39 et L. 1251-40 du Code du travail, les cas de requalification d'un contrat de mission à l'égard de l'entreprise utilisatrice sont limités et spécifiquement énumérés. Ainsi, le non-respect du délai de carence entre un contrat de mission et un CDD ne permet pas la requalification de la relation de travail en CDI.

## LE DROIT À L'ACTION EN REQUALIFICATION

Malgré l'impossibilité d'une requalification du contrat en CDI auprès de l'entreprise utilisatrice, le salarié conserve une action en requalification auprès de l'entreprise de travail temporaire en cas de non-respect du délai de carence. En pratique, le salarié cherche généralement à obtenir une indemnisation de l'entreprise de travail temporaire plutôt qu'à nouer une relation contrainte avec celle-ci.

Rendez-vous le mois prochain pour un nouveau décryptage du droit du travail, car si chaque situation est unique, il est essentiel de connaître l'évolution du droit et des règles en vigueur.

**TNDA**  
A V O C A T S

12 RUE DE BERRI  
7 5 0 0 8 P A R I S  
T 0 1 5 8 3 6 5 6 5 6  
F 0 1 5 8 3 6 0 6 7 8  
W W W . T N D A . E U



Retrouvez toutes nos actualités sur notre page LinkedIn !

J'y vais !

Retrouvez les derniers articles de nos associés sur notre site!

<https://tnda.eu/fr/actualites/>

J'y vais !



[01 58 36 56 56](tel:0158365656)



12 rue de Berri  
75008 Paris



[e.durand-gasselin@tnda.eu](mailto:e.durand-gasselin@tnda.eu)

[Voir dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

